



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 129146

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les propositions exprimées par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques sur la médecine scolaire. Les rapporteurs du texte préconisent de saisir le Haut conseil de la santé publique sur la place des services de santé scolaire dans la détection et la prise en charge des troubles du langage et de l'apprentissage. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle est sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129146

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1808

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)